

Image not found or type unknown



Reconnaissance de dette européenne

Par **KevinI**, le **28/04/2016** à **12:45**

Bonjour,rrrnJe suis confronté à une personne peu scrupuleuse qui a une dette de 4000€ envers moi. rnCette personne est suédoise et vit désormais en Suède rnrnAvant qu'il ne quitte la France je lui ai fait signer une reconnaissance de dette en bonne et due forme. rnrnCependant il ne souhaite pas me rembourser et fait traîner les choses. rnrnQuel est mon recours? rnQue dois je faire? rnrnMerci d'avance pour vos réponses. rnrnCordialement